



FITNESS TONIC

REGLEMENT INTERIEUR

Comme le stipule la feuille d'inscription, le présent Règlement Intérieur est en bonne place sur le site internet de l'association, affiché en salle et envoyé par mail aux adhérents(es) inscrites en 2021/2022.

Chaque membre doit en prendre connaissance avant de signer son bulletin d'adhésion avec la mention obligatoire « lu et approuvé ».

1 - ADHESION :

- ◇ Remplir la fiche d'adhésion et fournir une photo d'identité,
- ◇ S'acquitter de sa cotisation pour la durée de l'abonnement choisi : si paiement par chèque : possibilités de régler en plusieurs fois (5X) à l'ordre de Fitness Tonic, par chèque ANCV ou en espèces,
- ◇ Fournir un Certificat Médical de « non contre-indication à la pratique du fitness » ou signer la décharge médicale adulte ou mineure,
- ◇ Fournir une adresse mail pour communiquer les informations liées à l'activité de l'association.

2 - RESPONSABILITE CIVILE :

- ◇ Il est conseillé aux adhérents(es) de l'association de souscrire une assurance « responsabilité civile » pour couvrir les accidents corporels causés sur eux-mêmes ou à autrui,
- ◇ En cas de pertes ou de vols sur les lieux des cours, l'association décline toute responsabilité.

3 – ANNULATION DES SEANCES :

L'annulation des séances par les intervenants de l'association en cas de force majeure (accident, décès, maladie etc....) ne donne pas lieu à un remboursement.

4 - REMBOURSEMENT DES COTISATIONS :

Seul un certificat médical de contre-indication à la pratique des activités fitness d'une validité de moins de 3 mois permettra le remboursement de l'abonnement au prorata des séances pratiquées et en fonction des tarifs en vigueur.

L'association ne procédera à aucun remboursement, en cas d'interruption des cours en présentiel, en lien avec la crise sanitaire.

5 - OBLIGATIONS DE L'ADHERENT :

Chaque adhérent(e) est tenue de respecter le matériel, les locaux et le présent règlement.

6 - ADHERENT MINEUR :

L'éducateur se décharge de toutes responsabilités et de tout incident pouvant survenir avant et après les heures de cours indiquées sur le planning.

7 - TENUE ET MATERIEL :

- ◇ une paire de baskets amortissantes, propres, et devant être chaussées dans la salle,
- ◇ une serviette et de l'eau ,
- ◇ un tapis de sol